

PROJET RÉFÉRENT

Lien entre densité des espaces urbanisés et mobilité des résidents au sein de l'espace lémanique



OBJET DE L'OPÉRATION

Le territoire de l'Espace lémanique dispose de **plusieurs enquêtes donnant une meilleure connaissance de la mobilité** : une **enquête déplacements grand territoire (EDGT)** côté français et le **microrecensement mobilité et transport (MRMT)** côté suisse. L'opération consistait à analyser ces enquêtes en faisant abstraction des frontières, et en ne considérant que la densité rapportée à la surface dédiée à l'urbanisation, et ce afin de **constater l'existence d'un lien entre densité des espaces urbanisés et mobilité des résidents** au sein de l'**espace lémanique**.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Dans un contexte où le **projet de territoire Grand Genève 2016 - 2030** affirme une volonté forte de « développer la ville en lien étroit avec la mobilité urbaine (transports en commun et mobilité douce) et dynamiser les processus de densification, de transformation et de renouvellement urbain pour garantir des capacités d'accueil, notamment dans les secteurs bien desservis » et de faire en sorte que « les axes des transports publics urbains structurants deviennent à la fois des axes prioritaires de développement et de densification urbaine (dans l'épaisseur : environ 300m à 500m de part et d'autres des axes TC) et vice-versa » ; le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) Auvergne Rhône-Alpes a souhaité **profiter des récents résultats d'enquêtes ménages déplacements** disponibles pour évaluer l'importance du lien déjà à l'œuvre entre **mobilité et densité urbaine** au sein de l'**espace multipolaire lémanique**, en mettant particulièrement l'accent sur les **effets de la densité sur les déplacements automobiles** sachant l'enjeu que constitue leur **maîtrise à l'échelle du bassin lémanique**, notamment en matière de **qualité de l'air**.

CONTACT



relation-clients-
auvergnerrhonealpes@cerema.fr

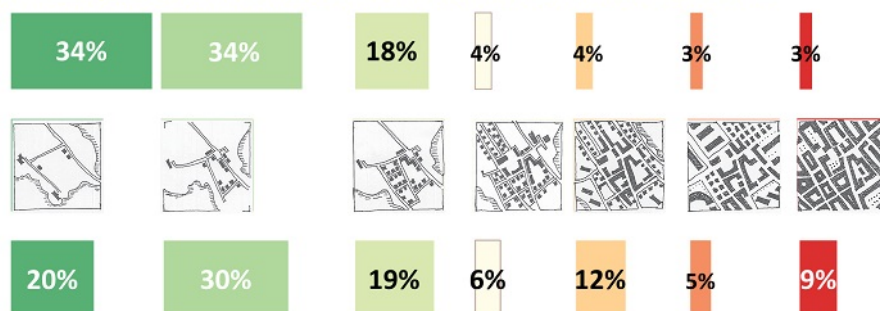
THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Gouvernance, planification et organisation des mobilités

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le territoire de l'espace lémanique a été catégorisé en **7 classes de densité** : moins de 1 500 habitants par km², de 1 500 à 3 000 habitants par km², 3 000 à 4 500 habitants par km², 4 500 à 6 000 habitants par km², 6 000 à 8 000 habitants par km², 8 000 à 10 000 habitants par km² et plus de 10 000 habitants par km².

Kilomètres parcourus en automobile selon la densité de la zone de résidence



Population selon la densité de la zone de résidence

densité hab/km²
moins de 1 500 1 500 à 2 999 3 000 à 4 499 4 500 à 5 999
6 000 à 7 999 8 000 à 9 999 plus de 10 000
Sources: EDGT Genevois français 2016, MIRMT Suisse 2015- Réalisation: Cerema

Lecture :

- 34% des kilomètres parcourus en automobile par les habitants de l'espace lémanique sont réalisés par les habitants des zones dont la densité de population est inférieure à 1 500 habitants par hectare
- 20% de la population de l'espace lémanique réside dans des zones dont la densité de population est inférieure à 1 500 habitants par hectare

Les analyses réalisées par le Cerema ont porté sur :

- **La relation entre l'équipement des ménages et la densité du lieu de résidence.** Dans cette partie, le Cerema a cherché à répondre aux questions du type :
 - Les ménages disposent-ils de plus de voitures en zones peu denses ?
 - La possession d'un vélo est-elle dépendante de la densité ?
 - La possession d'un abonnement TC est-elle dépendante de la densité ?
- **La relation entre l'utilisation de la voiture et de ses alternatives et la densité.** Dans cette partie, le Cerema a cherché à répondre aux questions du type :
 - La faible densité concourt-elle à une pratique plus élevée de la voiture ?
 - La densité est-elle favorable à la pratique des transports en commun ?
 - La densité est-elle favorable à la pratique de la marche ?
 - Y a-t-il une densité plus favorable à la pratique du vélo ?
 - Dans les zones peu denses, le retour au domicile le midi est-il plus fréquent ?

L'ensemble des analyses ont été synthétisées dans un 4 pages.

LE CLIENT / PARTENAIRE PARTENAIRES

Secrétariat général pour les affaires régionales
Auvergne Rhône-Alpes

Constitution d'une base de données commune
France – Suisse avec 6-t

LE CALENDRIER

Juillet 2018 - mars 2019

PILOTE DU PROJET

Cerema Centre-Est
Département Mobilités

LE MONTANT

15 K€